



Dépenses L'Etat ne retient pas ses coupes

DÉCRYPTAGE

Le gouvernement doit dégager plus de 10 milliards d'économies en 2018 pour financer ses baisses d'impôts et réduire le déficit. Selon l'OFCE, cette politique bénéficierait aux plus riches sur le quinquennat.

Par **CHRISTOPHE ALIX** et **NATHALIE RAULIN**

Le casse-tête budgétaire ne fait que commencer pour le gouvernement et il promet du sang, des larmes et beaucoup de nuits blanches. En décidant de mettre en œuvre dès 2018 les réformes de la taxe d'habitation et de l'ISF contrairement à ce qu'avait laissé entendre Edouard Philippe la semaine dernière, Emmanuel Macron n'a pas seulement provoqué une cacophonie au sommet de l'Etat. S'il a «sauvé» son image de réformateur, il a aussi mis le gouvernement dans une position délicate que certains jugent intenable: celle de devoir dégager des économies bien plus substantielles et rapides que prévu afin de financer des baisses d'impôts censées créer un «effet de souffle fiscal», comme le dit le Premier ministre aux *Echos*. Un exercice risqué.

Que change cette accélération ?

Aux six milliards de diminution de prélèvements déjà votés sous Hollande pour 2018 vont venir s'ajouter de nouvelles baisses confirmées par Philippe: trois milliards d'euros en faveur des foyers les plus modestes

qui profiteront dès l'an prochain de l'exonération de la taxe d'habitation, trois autres milliards pour les assujettis à l'impôt sur la fortune (ISF) qui ne seront plus taxés que sur leur seul patrimoine immobilier et 1,5 milliard sur l'imposition du capital qui sera forfaitisé sur un mode *flat tax* à un taux unique de 30%. «Il y a eu la volonté, manifestement, de prendre le contre-pied de Hollande, qui avait opéré au début de son quinquennat un tour de vis fiscal», analyse François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des comptes et fondateur du site *Fipéco.fr*. «Si je compte bien, cela fait au moins 13 milliards et non 11 comme le dit le Premier ministre, il va falloir nous expliquer tout ça, d'autant plus que le gouvernement prévoit de revaloriser le minimum vieillesse l'an prochain», rectifie pour sa part le député Les Républicains Gilles Carrez, ex-président de la commission des finances.

Selon le Premier ministre, la contraction de la dépense publique – stabilisée en volume (hors inflation) en 2018 et même en valeur pour la sphère «stricto sensu» de l'Etat – permettrait d'économiser «au moins 20 milliards d'euros». Mais les coupes franches vont débiter dès 2017 avec 4,5 milliards

d'économies supplémentaires à trouver d'ici au 31 décembre. Le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a indiqué que ces économies seraient récupérées sur le seul budget de l'Etat et porteraient sur la «réduction du train de vie des ministères». Mais au-delà des quelques centaines de millions récupérés sur les budgets des ministères (526 millions à l'Intérieur, 160 à la Justice, 50 à la Culture), l'exécutif va également «refroidir quelques guichets». Au risque de renier d'autres promesses de campagne... Ainsi, alors que le candidat Macron s'était engagé à porter l'aide publique au développement à 0,7% du revenu national brut d'ici à 2030, contre 0,38% en 2016, le budget qui lui est alloué sera réduit de 140 millions dès cette année. Le sort réservé au budget pourtant prioritaire de la Défense suscite le plus d'inquiétudes (*lire ci-contre*), avec l'annonce d'une économie de 850 millions.

Ces objectifs sont-ils crédibles ?

Dans son document d'orientation budgétaire, le gouvernement prévoit un déficit de 2,7% en 2018. Edouard Philippe s'est toutefois empressé de préciser qu'il n'était pas un «fétichiste du chiffre». L'es-

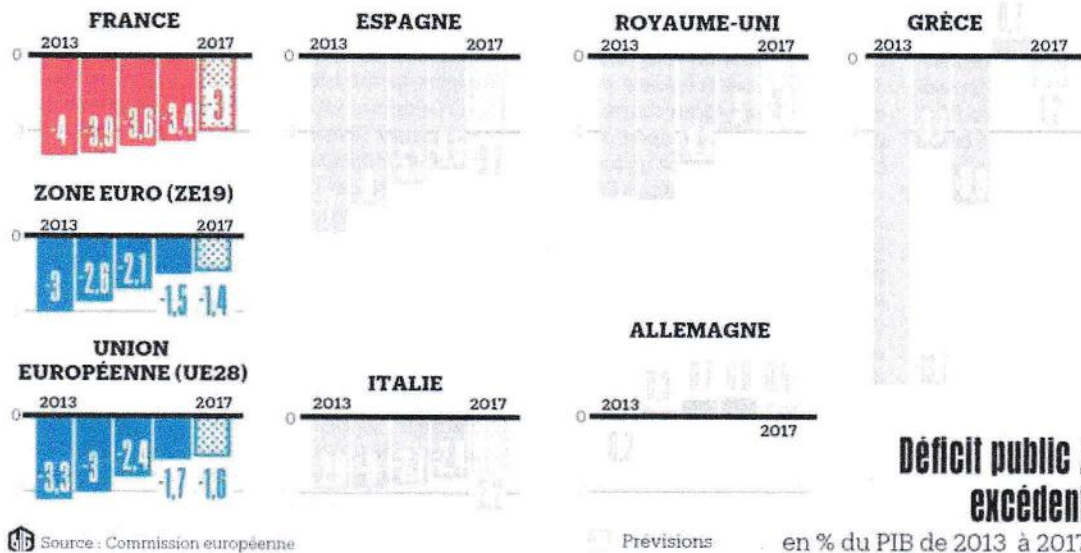
sentiel est de passer sous la barre des 3% imposée par les traités européens. Avec des baisses nettes d'impôts de 11 milliards d'euros, tenir ce cap sera ardu, juge François Ecalte. «On peut y arriver si l'on tient les objectifs de baisse de la dépense publique, mais ce sera difficile cette année, et plus encore l'année prochaine», reconnaît le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner. L'incertitude de la trajectoire budgétaire concerne aussi 2019 avec la transformation du CICE en baisse de charges pour un coût de 20 milliards d'euros. Une «bosse» qui ferait remonter le déficit public à 2,9%, prévoit le gouvernement. Dans son «Evaluation du programme présidentiel» publié mercredi, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) parie, lui, sur un déficit de 3,5%. Pour la fin du quinquennat, l'exécutif table sur une croissance de 1,7% jusqu'en 2021 puis 1,8% en 2022, qui rendrait possible une décade rapide du déficit: 1,5% en 2020, 0,9% en 2021 et 0,5% en 2022. «Il ne faut pas se laisser bernier par ce genre de projections, estime Gilles Carrez, on a vu ce que cela avait donné par le passé. Ce qui nous préoccupe, c'est comment on finance aujourd'hui ces baisses d'impôts.»



Quel impact sur le pouvoir d'achat ?

Sur l'ensemble du quinquennat, et si Macron fait voter tout son programme, les 280 000 foyers ultrariches sont les grands gagnants. Selon l'OFCE, «le dernier décile concentre 46% des gains des mesures fiscales à destination des ménages». En clair, près de la moitié du surplus de pouvoir d'achat rendu aux ménages profiterait au 1% de Français les plus riches. C'est à eux en effet que profite surtout la sortie des valeurs mobilières (actions, assurance-vie...) de l'assiette de l'ISF tout comme le plafonnement à 30% de la fiscalité sur les revenus du capital. Un effet qu'Emmanuel Macron avait assumé durant sa cam-

pagne, en disant vouloir favoriser le «risque» à la rente. Les Français les plus modestes pourraient-ils, eux aussi, ne pas avoir à se plaindre de la médication gouvernementale? Entre les hausses (CSG, tabac, fiscalité diesel...) et les baisses (taxe d'habitation, cotisations salariales...), la balance reste incertaine. L'OFCE estime toutefois que ces mesures ont un impact positif pour les 10% de Français les plus pauvres qui devrait voir leur niveau de vie croître de 1%. Les vrais dindons de la farce seraient les contribuables se situant dans le 9^e décile (juste en dessous des 10% les plus aisés). Cadres pour la plupart, ceux-là devraient continuer d'acquitter leur taxe d'habitation et ne sont guère concernés par l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires. En revanche, la hausse de la fiscalité indirecte (sur le diesel ou le tabac) ne les épargne pas. ◆



Déficit public / excédent